

Mais à quoi sert le Grand Paris ?

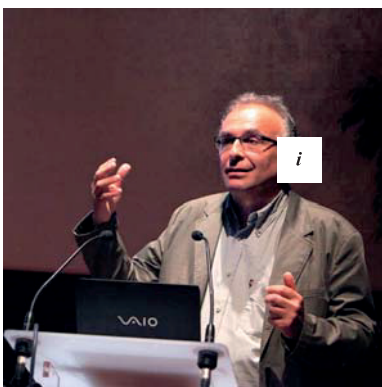
Complexe, illisible, inutile... La nouvelle métropole ne passionne pas les foules et est déjà très contestée. Décryptage avec le géographe Daniel Béhar.

PROPOS RECUEILLIS PAS JÉRÔME CORDELIER

Publié le 25/01/2016 à 13:42 | Le Point.fr



Entrée en fonction vendredi dernier 22 janvier avec l'élection de son président, le député et maire de Rueil-Malmaison (LR) Patrick Ollier, la métropole du Grand Paris essuie de nombreuses critiques. Problème central : la lisibilité et la complexité de cette nouvelle collectivité. Nous avons demandé à Daniel Béhar, géographe qui enseigne à l'Institut d'urbanisme de Paris, de nous éclairer.



Le Point.fr : une métropole du Grand Paris, pour quoi faire ?

Daniel Béhar : Je suis incapable de répondre à cette question de manière claire. Politiquement, nous sommes au début de quelque chose. Sans en rajouter, on peut même parler de moment historique. Pour la première fois, une institution est chargée du Grand Paris dans son ensemble. La France reconnaît donc ainsi l'importance de sa ville-monde. C'est un marquage politique fort. Mais, maintenant, puissance dans le temps. La première année, la MGP n'a pour rôle que d'établir des documents de planification. Elle n'aura acquis ses principales compétences, à savoir sur le logement

et l'urbanisme, qu'en 2021. Mais le calendrier est très aléatoire, puisqu'entre-temps il y aura les élections. Il plane donc une très forte incertitude sur cette montée en puissance, le rythme, la réalité.

Pourquoi créer une collectivité de plus, à l'heure d'une réforme territoriale visant à alléger le « millefeuille territorial » ?

L'ambition, c'est de faire exister Paris comme ville-monde. Il s'agit d'un projet d'État, annoncé en 2007 et lancé en 2009 par Nicolas Sarkozy. On crée un niveau de plus de collectivité, c'est vrai. Depuis le 1er janvier, en Ile-de-France se superposent cinq strates territoriales : les communes, les territoires intermédiaires (intercommunalités), les départements, la métropole, la région.

Que devient la Société du Grand Paris ?

Cette société n'a rien à voir avec la métropole. Elle est contrôlée entièrement par l'État, avec une gouvernance des élus, et a été créée dans un but unique : réaliser le montage financier et technique du Grand Paris Express, le futur supermétro.

Qui dit métropole dit plus d'élus et de fonctionnaires ?

Non. Il y aura normalement mutualisation et redistribution des cartes entre les collectivités. Les élus qui siègent à la MGP sont des élus des communes – c'est une élection au second degré.

La MGP, un monstre institutionnel ?

Dans un sens, oui, puisque l'on crée un cinquième niveau de collectivités. Mais cet état ne sera que transitoire. D'une part, l'avenir des départements, maillon faible de l'organisation territoriale, est incertain. D'autre part, le rôle des communes va de plus en plus être allégé au profit des intercommunalités. Dans le périmètre de la MGP, cette fonction est assurée par 12 établissements publics territoriaux (EPT) – et 20 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) pour la grande couronne parisienne. C'est cela, la vraie révolution : on couvre l'Ile-de-France, qui jusque-là en était peu dotée, d'intercommunalités gérant jusqu'à 400 000 habitants. Ce qui aura de grandes incidences sur nos vies quotidiennes directes : ces EPT sont appelés à avoir la maîtrise d'ouvrage sur les opérations d'habitat, de développement économique... Il y a pour l'instant cinq niveaux de collectivité, mais à terme il n'en restera que trois : les intercommunalités, la métropole et la région. Les maires et les communes ne vont pas disparaître, bien sûr. Mais ils n'auront plus la main sur la gestion quotidienne de l'habitat, des transports, du développement économique.

Pourra-t-on supprimer la métropole du Grand Paris, comme l'affirme la nouvelle présidente (LR) de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse ?

Une loi peut toujours défaire ce qu'une autre a créé. Mais, politiquement, cela risque d'être compliqué. D'ailleurs, le président de la métropole, Patrick Ollier, membre du même parti que Valérie Pécresse, a tout de suite démenti ses propos. Il est vrai que l'espace métropolitain, celui dans lequel on vit et travaille, correspond à l'espace régional. Mais étendre la MGP sur l'échelle de la région, cela voudrait dire lui confier l'administration de 12 millions de personnes et de 8 millions d'électeurs. Le président de région pèserait presque autant que le président de la République ! Le problème immédiat qui se poserait serait celui du rapport à l'État. C'est pourquoi je pense qu'un tel scénario ne tient pas.